

## **Séminaire d'information et d'échanges institutionnels sur « les principes et les pratiques de négociation employées dans le cadre des activités parlementaires »**

**28 et 29 septembre 2022, Phnom Penh, Cambodge**

Du 28 au 29 septembre 2022, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a dispensé un séminaire sur les principes et les pratiques de la négociation dans le cadre parlementaire, au bénéfice du Parlement du Cambodge. Organisé avec le Centre parlementaire d'Asie (CPAsie), partenaire de l'APF, cette action de coopération fut la troisième de l'année pour ce Parlement. Elle a notamment pris la suite immédiate d'un autre séminaire de l'APF, réalisé la veille, sur l'autonomisation économique des femmes en milieu rural, marquant ainsi une séquence significative pour la Francophonie parlementaire au Cambodge.

Plus d'une centaine de participants, principalement des députés et des sénateurs cambodgiens, mais aussi plusieurs fonctionnaires parlementaires, ont assisté aux travaux

et ont livré leurs impressions sur les thèmes suivants :

- les principes généraux et les méthodes de la négociation, et leur application dans le domaine politique ;
- la négociation « intraparlamentaire », confrontation d'opinions divergentes amenant à la recherche de conciliations ;
- la négociation « extraparlamentaire » ou l'interaction des parlementaires avec le pouvoir exécutif ;
- la négociation « interparlementaire » et le rôle international des parlementaires.

En accord avec la section cambodgienne, le CPAsie et l'APF étaient convenus qu'un binôme de représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat français puissent intervenir sur ces thèmes, plus particulièrement sur la procédure encadrant les « commissions mixtes paritaires », et sur les pratiques de négociations

---

*Séminaire organisé en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie*



qu'elles impliquent entre députés et sénateurs ainsi qu'entre forces politiques opposées.

Mme Elsa Schalck, sénatrice, et M. Thierry Vanel, directeur-adjoint à l'Assemblée nationale, ont ainsi été désignés, aux côtés de M. Pierre-Flambeau Ngayap, sénateur (Cameroun), qui a quant à lui exposé le cadre général de la négociation et les principes de la diplomatie parlementaire.

À noter que cet événement a eu lieu en amont des prochaines élections législatives au Cambodge, prévues en juillet 2023, qui pourraient marquer un retour de l'opposition à l'Assemblée nationale, et ainsi provoquer une augmentation sensible du nombre de configurations dans lesquelles la négociation devra être pratiquée entre les parlementaires.

## Les intervenants du séminaire

**Mme Elsa SCHALCK**



**Sénatrice (France),  
Vice-présidente du  
Réseau des jeunes  
parlementaires de  
l'AP**

**M. Pierre Flambeau  
NGAYAP**



**Sénateur (Cameroun),  
Rapporteur de la  
Commission des  
affaires  
parlementaires de  
l'APF**

**M. Thierry VANEL**



**Directeur-adjoint à  
l'Assemblée  
nationale (France),  
Ancien Secrétaire  
général  
administratif de  
l'APF**

*Séminaire organisé en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie*